

UNE ROADMAP POUR LA COGENERATION EN FRANCE

En Juillet 2012 le projet CODE2 a été lancé (Observatoire de cogénération et de diffusion Europe), co-financé par le programme Intelligent Energy Europe de l'Union européenne et promu et coordonné par COGEN Europe (www.cogeneurope.eu).

CODE 2 a eu la possibilité de développer 27 roadmaps sur la cogénération pour chaque État Membre et d'un roadmap Européen sur la cogénération.

Les roadmaps, en plus de souligner les potentiels existants et inexploités, les conditions du marché, la prise de conscience, les obstacles et le cadre de la politique proposent une voie à suivre pour la cogénération à la réalisation de l'UE 2020 et 2030 sur les objectifs de la politique énergétique et climatique.

En outre, les roadmaps portent sur les sujets spécifiques, comme la micro-cogénération et la bioénergie-CHP, un "Guide pratique" pour évaluer la possibilité d'investir dans la cogénération et une collection d'étude de cas.

Actuellement, la version finale des roadmaps de cogénération sont publiés pour tous les États Membres.

En ce qui concerne la France, les principales recommandations indiquées par la roadmap pour surmonter les obstacles et se déplacer vers une croissance pour la cogénération sont:

- Soutenir directement la cogénération à l'intérieur de nouvelles lois en matière d'efficacité énergétique, car ils ne traitent pas spécifiquement de la cogénération, mais plusieurs objectifs stratégiques, comme des obligations d'énergie pour les bâtiments publics et des procédures simplifiées pour l'énergie décentralisée) appel à candidature de cogénération.
- Accélérer la définition d'un scénario d'investissement énergétique national clair et stable pour la cogénération (connectivité de réseau, systèmes d'incitation, fiscalité)
- Soutenir la rénovation et la restauration des installations actuelles de cogénération, comme levier principal pour maintenir la capacité actuelle de cogénération française, malgré l'incertitude du scénario de politique sur les mesures de soutien à moyen et à long terme
- Simplifier et optimiser les procédures de raccordement au réseau, où l'incertitude des procédures et les délais sont fatals particulièrement pour les installations petites et micro.

La roadmap pour la France indique qu'il est possible d'atteindre en 2030 les objectifs énergétiques et environnementales correspondant à 85 TWh / a d'économies d'énergie primaire égale à 3% de PE et 34 Mt / a de la réduction des émissions de CO₂.

En accordant une attention particulière à la mise en œuvre de l'Union Européenne sur la directive d'efficacité énergétique, le projet présente un chemin vers la réalisation du potentiel de cogénération de l'UE, et vise à accélérer la pénétration de la cogénération dans l'industrie en mettant en évidence les principaux marchés et les interactions de la politique autour de la cogénération.

La cogénération est un facteur clé pour rendre la production d'énergie en Europe plus efficace et un climat plus respectueux de la qualité de vie.

La cogénération vient exactement à la croisée des routes de tous les services dont nous avons besoin et peut supporter le défi pour atteindre ces services avec l'utilisation la plus efficace de l'énergie. Donc, pour nous, c'est une partie fondamentale de notre politique.

*Marie Donnelly
Directrice des l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et de l'innovation, DG Energie*

Le projet CODE 2 délivre ses résultats définitifs de cette année et ils sont publiés sur le site web du projet (www.code2-project.eu).

The Cogeneration Roadmaps will be presented in the Final Dissemination Workshop of the CODE 2 project that will take place on the 11th December 2014 in Brussels. For further information please click [here](#)

For more information please contact:

Dr Fiona Riddoch, Managing Director
Tel: +32 2 772 8290
Fax: + 32 2 772 5044
Email: fiona.riddoch@cogeneurope.eu

Maria Gomez-Reino, Project Officer
Tel: +32 2 772 8290
Fax: + 32 2 772 5044
Email: maria.gomezreino@cogeneurope.eu



Co-funded by the Intelligent Energy Europe
Programme of the European Union

The sole responsibility for the content of this publication lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EACI nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein.